

Rapport du maire des faits saillants du rapport financier 2019 Saint-Samuel

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2020, je fais rapport aux Samueloises et Samuelois des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe, pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2019, tel que vérifié par la société de comptables professionnels agréés Groupe RDL, (s.e.n.c.r.l).

Réalisations 2019

L'exercice financier 2019 s'est soldé par des revenus de la taxe foncière de 600 586 \$ et sensiblement les mêmes qu'en 2018 :

- **Transferts relatifs à des ententes : 242 815 \$** (sécurité civile, voirie municipale et activités récréatives)
- **Taxe foncière générale : 600 586 \$**

Les principales dépenses de la municipalité en 2019 ont été par ordre d'importance :

- **La voirie municipale : 585 737 \$**
- **La sécurité publique : 206 058 \$**
- L'administration générale : 204 421 \$
- L'hygiène du milieu : 151 561 \$
- L'aménagement et l'urbanisme : 68 707 \$
- Loisirs et culture : 71 812 \$

Un autre impact sur l'exercice financier 2019 sont 2 glissements de terrain consécutifs qui se sont produits au printemps 2019 en bordure de la rivière Bulstrode. Nous avons dû réagir rapidement afin de sécuriser les lieux et protéger l'infrastructure routière et ainsi éviter la fermeture complète du rang 2.

Afin d'assurer aux citoyens le déneigement rapide et efficace des rues, la municipalité a procédé à l'acquisition d'un tracteur et d'un souffleur.

Également, les membres du Conseil ont approuvé l'acquisition d'une génératrice au Centre Multifonctionnel afin de servir de centre d'accueil et d'hébergement en cas de sinistre majeur ou de panne électrique généralisée.

Camille Desmarais, maire

